

PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES

Bureau des Finances Locales

Affaire suivie par : M.RICHARD et Mme QUERLEU
Ref : comptabilité M4
Tel : 04.50.33.60.90 ET 60 54
Fax du service : 04.50.33.64.75
Mail : collectivites-locales@haute-savoie.pref.gouv.fr

Anney, le 24 janvier 2003

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
à
Mmes et MM les Maires du département
Mmes et MM les Présidents des établissements
publics de coopération intercommunale

En communication à
MM les sous-préfets d'arrondissements
M. Le Trésorier Payeur Général

CIRCULAIRE N° 2003/ 12

Cette circulaire peut être consultée sur le site Internet :
www.haute-savoie.pref.gouv.fr
à la rubrique "collectivités locales"

OBJET : Harmonisation des comptabilités M4 applicables dans le secteur public local à caractère industriel et commercial avec la comptabilité M14– Tables de transposition

Ref : arrêté du 27 août 2002 relatif à l'approbation de plans comptables du secteur public local

La présente circulaire a pour objet de présenter les tables de transposition entre les plans de comptes des collectivités locales en vigueur jusqu'au 31 décembre 2002 et ceux applicables à compter de 2003. Elle décrit également les corrections à effectuer sur le solde d'exécution de la section d'investissement reporté du fait du nouveau traitement budgétaire des opérations de stocks

1. Les tables de transposition

Les principes de lecture suivants s'appliquent à ces tables de transposition, qui figurent en annexe à la présente circulaire :

- dès lors qu'un compte n'est pas modifié entre 2002 et 2003 (exemple, dans la nomenclature M4, du compte 145 « amortissements dérogatoires »), il ne figure pas dans la table de transposition.
- la table de transposition de la nomenclature M4 est présentée dans son intégralité. En revanche, pour les comptabilités M41, M42, M43 et M49, il convient d'utiliser la table M4 ainsi que la table spécifique à la nomenclature concernée.

2. Les corrections à apporter au solde d'exécution de la section d'investissement reporté

L'instruction M4 applicable à compter du 1^{er} janvier 2003 modifie le traitement budgétaire des opérations de stocks et nécessite de ce fait la correction du solde d'exécution reporté de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette correction doit donner lieu à délibération.

2.1 CAS GENERAL

Les comptes de stocks destinés à la consommation ne sont plus budgétisés à compter du 1^{er} janvier 2003. Il conviendra donc de majorer le solde d'exécution de la section d'investissement (SI) reporté au budget de l'exercice 2003 du montant du solde débiteur, constaté au 31/12/2002, des comptes 32 « Autres approvisionnements » et 37 « Stocks de marchandises », après réintégration des provisions éventuelles constatées sur les comptes 392 et 397.

$$\begin{array}{r} \text{Solde d'exécution de la SI au 31/12/2002} \\ + \\ \text{solde débiteur des comptes 32 et 37} \\ - \\ \text{solde créditeur des comptes 392 et 397} \\ = \\ \text{solde d'exécution de la SI reporté au budget 2003} \end{array}$$

2.2 REGULARISATION DE SITUATIONS ANORMALES

A l'occasion de la mise en œuvre de la nouvelle instruction M4, il convient d'examiner les différences éventuelles entre le compte administratif et le compte de gestion sur le montant du solde d'exécution reporté de la section d'investissement. En effet, des divergences d'interprétation de l'instruction M4 s'agissant du traitement budgétaire des stocks ont parfois engendré des différences dans le calcul du solde de la section d'investissement.

L'instruction M4 applicable jusqu'au 31 décembre 2002 précise en effet que les comptes de stocks ne participent pas à l'équilibre du budget (Titre V, paragraphe 522 de l'instruction M4 et Titre III, paragraphe 322 de l'instruction M49). Cela signifie que ces comptes ne participent pas à l'équilibre budgétaire prévisionnel. En revanche, la constatation des opérations d'inventaire doit être effectuée par opérations d'ordre budgétaires affectant les comptes des classes 6 et 7 ainsi que les comptes de la classe 3. Par conséquent, les comptes de la classe 3 participent au solde d'exécution de la section d'investissement. Or, certains ordonnateurs considèrent qu'il faut déduire les stocks du solde de la section d'investissement au motif qu'ils ne participent pas à l'équilibre du budget.

Le nouveau traitement budgétaire des comptes de stocks applicable au 1^{er} janvier 2003 doit être l'occasion de supprimer ces différences. A compter de cette date, les comptes de la classe 3 sont budgétaires (participation à l'équilibre du budget et prise en compte dans la détermination du solde d'exécution de la section d'investissement) à l'exception des comptes de stocks destinés à la consommation (comptes 32 et 37).

Par conséquent, le solde des comptes 32 et 37 doit venir majorer le solde de la section d'investissement reporté au budget 2003 dans le cas où l'ordonnateur tenait compte des opérations budgétaires affectant ces comptes dans le calcul du solde d'investissement (Cf. § 2.1). Si, en revanche, il les déduisait lors du calcul de ce solde, aucune correction ne doit intervenir au budget 2003.

S'agissant des comptes budgétaires destinés à la vente (31, 33, 34, 35), ils donnent jusqu'à présent lieu à des opérations budgétaires et ceci également après le 1^{er} janvier 2003. En principe donc, aucune correction du solde d'investissement n'est à opérer du fait de ces comptes. Mais si l'ordonnateur les déduisait lors du calcul du solde d'exécution de la section d'investissement, il convient de corriger ce solde reporté au budget 2003 en le minorant du montant correspondant au solde débiteur de ces comptes (compte tenu des éventuelles provisions constatées sur les comptes 391, 393, 394, 395).

Au final, il doit y avoir concordance entre le solde d'exécution de la section d'investissement apparaissant au compte administratif 2003 (inscrit à la ligne 001) et ce même solde au compte de gestion 2003 (différence entre les soldes débiteurs et créditeurs de l'ensemble des comptes budgétaires des classes 1, 2, 3, 4 et 5 apparaissant en balance de sortie du compte de gestion).

Mes services demeurent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

LE PREFET

ANNEXE N° 1 : Table de transposition M4

M4	M4 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE I : COMPTES DE CAPITAUX	CLASSE I : COMPTES DE CAPITAUX	
10 - APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	10 - DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
1022 - Complément de dotation- État	10222 - FCTVA	ou 10228 - autres fonds globalisés, si le service est assujéti à la TVA
	1022 - Fonds globalisés d'investissement (dans les plans de comptes M43 et M49 abrégés)	
1023 - Complément de dotation - Organismes autres que l'État 10232 - Collectivités et EPL 10238 - Autres organismes	1021 - Dotation	A compter du 1er/01/2003, les subventions d'investissement non renouvelables sont imputées au compte 13 "Subventions d'investissement".
1025 - Dons et legs en capital	10251 - Dons et legs en capital	
	1025 - Dons et legs en capital (dans les plans de comptes M43 et M49 abrégés)	
1027 - Affectation	181. - Compte de liaison avec...	
1061 - Réserves réglementaires 1063 - Réserves statutaires ou contractuelles	1068 - Autres réserves	
10682 - Réserves facultatives 10688 - Réserves diverses	1068 - Autres réserves	
13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	

ANNEXE N° 1 (suite)

M4	M4 harmonisée	COMMENTAIRES
1311 - État	1311 - État et établissements nationaux	
1312 - Collectivités et EPL	1312 - Régions 1313 - Départements 1314 - Communes 1315 - Groupements de collectivités 1316 - Autres établissements publics locaux	
1313 - Budget communautaire et Fonds structurels	1317 - Budget communautaire et fonds structurels	
1318 - Autres	1318 - Autres	
13911 - État	13911 - État et établissements nationaux	
13912 - Collectivités et EPL	13912 - Régions 13913 - Départements 13914 - Communes 13915 - Groupements de collectivités 13916 - Autres établissements publics locaux	
13913 - Budget communautaire et Fonds structurels	13917 - Budget communautaire et Fonds structurels	
13918 - Autres	13918 - Autres	
14 - PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	14 - PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	
142 - Provisions réglementées relatives aux immobilisations	148 - Autres provisions réglementées	

ANNEXE N° 1 (suite)

M4	M4 harmonisée	COMMENTAIRES
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
1641 - Caisse des dépôts et consignations	1641 - Emprunts en euros 1643 - Emprunts en devises	
1643 - Crédit Local de France	1641 - Emprunts en euros 1643 - Emprunts en devises	
1644 - Caisses d'Épargne 1645 - Crédit Agricole 1648 - Autres organismes	1644 - Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie	
CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	Le compte 21 (sauf 217) retrace les immobilisations acquises par le service ainsi que les immobilisations reçues en affectation par un budget annexe ou une régie non personnalisée. Le compte 217 retrace les immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition dans le cadre d'un transfert de compétences. Le compte 22 retrace les immobilisations reçues en affectation par les régies dotées de la personnalité morale.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
203 - Frais de recherche et de développement	2031 - Frais d'études 2032 - Frais de recherche et de développement 2033 - Frais d'insertion	
22 - IMMOBILISATIONS MISES EN CONCESSION	22 - IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION	
221 - Immobilisations mises en concession	22. - Immobilisation reçues en affectation ou en concession.	A subdiviser par nature d'immobilisation.

ANNEXE N° 1 (suite)

M4	M4 harmonisée	COMMENTAIRES
229 - Droits des concédants	229 - Droits de l'affectant 2291 - commune 2293 - EPCI 2298 - Autres	
2382 - Terrains 2383 - Constructions 2385 - Installations techniques, matériel et outillage industriels 2388 - Autres immobilisations corporelles	238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
2761 - Créances diverses	2763 - Créances sur des collectivités publiques 2764 - Créances sur des particuliers 2766 - Créances pour locations-acquisitions	
28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	28 - AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	
2803 - Frais de recherche et de développement	28031 - Frais d'études 28032 - Frais de recherche et de développement 28033 - Frais d'insertion	

ANNEXE N° 1 (suite)

M4	M4 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	
41 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	41 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
416 - Créances irrécouvrables admises en non valeur	4162 - Créances irrécouvrables admises par le juge des comptes	
44 - ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	44 - ETAT ET AUTRES COLLECTIVITES PUBLIQUES	
443 - Opérations particulières avec l'État les collectivités publiques,	4431 - Opérations particulières avec l'État, les collectivités publiques - Dépenses 4432 - Opérations particulières avec l'État, les collectivités publiques - Recettes	Les dépenses en instance de paiement sont transposées sur le compte 4431 (créditeur) et les recettes en instance de recouvrement sur le compte 4432 (débiteur).
45 - COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE	45 - COMPTABILITÉ DISTINCTE RATTACHÉE	
451 - Compte de rattachement avec...	451 - Compte de rattachement avec...	
458 - Opérations pour le compte de tiers	451. - Compte de rattachement avec... (à subdiviser)	A compter du 1/01/2003, les opérations nouvelles réalisées pour le compte de tiers sont imputées sur les comptes 4581 et 4582, qui sont des comptes budgétaires. Les opérations en cours continuent à être suivies en budget annexe mais sur un compte de liaison 451.
47 - COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE	47 - COMPTES TRANSITOIRES OU D'ATTENTE	
478 - Autres comptes transitoires	4781 - Frais de poursuite rattachés 4788 - Autres comptes transitoires	
CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS	CLASSE 5 : COMPTES FINANCIERS	
51 - BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES	51 - BANQUES, ETABLISSEMENTS FINANCIERS ET ASSIMILES	

ANNEXE N° 1 (suite)

M4	M4 harmonisée	COMMENTAIRES
5171 - Crédit local de France 5172 - Caisse de dépôt et de consignation 5178 - Divers	517 - Autres organismes financiers	
518 - Intérêts courus	5186 - Intérêts courus à payer 5187 - Intérêts courus à recevoir	
519 - Crédits de trésorerie	5193 - Lignes de crédit de trésorerie 5194 - Billets de trésorerie 5198 - Autres crédits de trésorerie	
CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	
61 - SERVICES EXTERIEURS	61 - SERVICES EXTERIEURS	
6155- Entretien et réparations sur biens mobiliers	6155- Entretien et réparations sur biens mobiliers 61551 - Matériel roulant 61558 - Autres biens mobiliers	
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
628 - Divers services extérieurs	628 - Divers services extérieurs 6283 - Frais de nettoyage des locaux 6287 - Remboursement de frais 6288 - Autres	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	
6715 - Subventions accordées	674 - Subventions exceptionnelles (à subdiviser)	

ANNEXE N° 1 (suite et fin)

M4	M4 harmonisée	COMMENTAIRES
6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion (dont annulation de titres émis au cours de l'exercice)	6718 - Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion 673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
672 - Charges sur exercices antérieurs	Compte supprimé	
CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
7715 - Subventions d'équilibre	774 - Subventions exceptionnelles	
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion (dont annulation de mandats émis sur exercices antérieurs)	7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion 773 - Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par la déchéance quadriennale	
772 - Produits sur exercices antérieurs	Compte supprimé	

ANNEXE N° 2 : Table de transposition M41

M41	M41 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
21538 - Autres installations à caractère spécifique	21533 - Chauffage urbain 21534 - Télédistribution 21535 - Éclairage public 21538 - Autres	Ou, selon la situation juridique du bien, subdivisions concernées des comptes 217 et 22 (voir commentaire général de la classe 2 dans la table de transposition du plan de comptes M4)
21548 - Autre matériel industriel	21543 - Chauffage urbain 21544 - Télédistribution 21545 - Éclairage public 21548 - Autres	
2155 - Outillage industriel	21551 - Électricité 21552 - Gaz 21553 - Chauffage urbain 21554 - Télédistribution 21555 - Éclairage public 21558 - Autres	
21578 - Autres agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	21573 - Chauffage urbain 21574 - Télédistribution 21575 - Éclairage public 21578 - Autres	
2171 - Appareils de comptage électrique	21561 - Appareils de comptage électrique	
2172 - Appareils de comptage gaz	21562 - Appareils de comptage gaz	
2178 - Autres	21568 - Autres	

ANNEXE N° 2 (suite)

M41	M41 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	
41 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	41 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
4191 - Clients - avances et acomptes reçus sur commandes et clients payants d'avance	41911-Versements des clients payant d'avance 41912 - Avances et acomptes sur travaux de raccordement	
CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	
613 - Locations, droits de passage et servitudes diverses	6132 - Locations immobilières 6135 - Locations mobilières 6136 - Malis sur emballages 6137 - Locations, droits de passage et servitudes diverses	
616 - Primes d'assurance	6161 - Multirisques 6162 - Assurance obligatoire dommage construction 6168 - Autres	
653 - Indemnités aux administrateurs	6531 - Indemnités 6532 - Frais de mission 6533 - Cotisations de retraite 6534 - Cotisations de sécurité sociale - part patronale 6535 - Formation 6536 - Frais de représentation	

ANNEXE N° 2 (suite et fin)

M41	M41 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	
708 - Produits des activités annexes	7081 - Produits des services exploités dans l'intérêt du personnel 7082 - Commissions et courtages 7083 - Locations diverses 7084 - Mise à disposition de personnel facturée 7085 - Ports et frais accessoires facturés 7086 - Bonis sur reprises d'emballages consignés 7087 - Remboursements de frais 7088 - Autres produits d'activités annexes	

ANNEXE N° 3 : Table de transposition M42

M42	M42 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	
4472 - Taxe d'usage reversée au fonds national des abattoirs	Compte supprimé	Compte soldé
CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	
6376 - Taxe d'usage reversée au fonds national des abattoirs	Compte supprimé	
CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	
7031 - Ventes de glandes 70311 - Glandes de gros bovins 70312 - Glandes de veaux 70314 - Glandes de porcs 70315- Glandes de chevaux	7031 - Ventes de glandes	Mêmes regroupements sur les comptes 7032 - Ventes de sang , 7036 - Ventes de suifs et 7037 - Ventes de sous-produits
7084 - Établissements des bons de remis	Compte supprimé	
7086 - Congélation	70886 - Congélation	
7087 - Classification et marquage	70887 - Classification et marquage	
7088 - Autres produits accessoires	70888 - Autres produits d'activités annexes	

ANNEXE N° 4 : Table de transposition M43

M43	M43 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
217 - Matériel de transport d'exploitation	2156 - Matériel de transport d'exploitation	
CLASSE 3 – COMPTES DE STOCKS	CLASSE 3 – COMPTES DE STOCKS	
35 – Stocks de produits	351 - Produits intermédiaires 355 - Produits finis 358 - Produits résiduels (ou matières de récupération)	
CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	
6356 - Redevance pour occupation du domaine public	6137 - Redevances, droits de passage et servitudes diverses 613 - Locations, droits de passage et servitudes diverses (dans le plan de comptes M43 abrégé)	
CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	
7060 - Transport de voyageur	7061 - Transport de voyageur	

ANNEXE N° 5 : Table de transposition M49

M49	M49 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE I : COMPTES DE CAPITAUX	CLASSE I : COMPTES DE CAPITAUX	
1311 - Subventions d'équipement - État	13111 - Agence de l'eau 13118 - Autres	
1313 - Budget communautaire et fonds structurels	1317 - Budget communautaire et fonds structurels 131 - Subventions d'équipement (dans le plan de comptes M49 abrégé)	
1391 - Subventions d'équipement inscrites au compte de résultat - État	139111 - Agence de l'eau 139118 - Autres	
13913 - Budget communautaire et fonds structurels	13917 - Budget communautaire et fonds structurels 1391 - Subventions d'équipement (dans le plan de comptes M49 abrégé)	
CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	CLASSE 2 - COMPTES D'IMMOBILISATIONS	
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
217 - Matériel spécifique d'exploitation	2156 - Matériel spécifique d'exploitation	
2171 - Service de distribution d'eau	21561 - Service de distribution d'eau	
2172 - Service d'assainissement	21562 - Service d'assainissement	

ANNEXE N° 5 (suite et fin)

M49	M49 harmonisée	COMMENTAIRES
CLASSE 3 – COMPTES DE STOCKS	CLASSE 3 – COMPTES DE STOCKS	
35 – Stocks de produits	351 - Produits intermédiaires 355 - Produits finis 358 - Produits résiduels (ou matières de récupération)	
CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	CLASSE 4 : COMPTES DE TIERS	
4431 - Service d'assainissement	4671 - Autres comptes créditeurs	A compter du 1er janvier 2003, nouvelle comptabilisation du recouvrement des redevances pour le compte du service d'assainissement au compte 455 - Recouvrement des redevances d'assainissement (voir commentaire de ce compte)
44338 - Autres organismes	4431 - Dépenses 4432 - Recettes	
CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	CLASSE 6 : COMPTES DE CHARGES	
6373 - Reversement de la surtaxe communale	Compte supprimé	
CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	CLASSE 7 : COMPTES DE PRODUITS	
7086 - Bonis sur reprises d'emballages consignés	7088 - Autres produits d'activités annexes	
7087 - Bonifications obtenues des clients et primes sur ventes	7088 - Autres produits d'activités annexes	